

Licence LLCER Anglais – L1S2 (1^{ère} année, 2^e semestre)

Informations de rentrée et guide de préinscription pédagogique

Cette page est destinée aux étudiants inscrits en **première année (L1)** de **Licence LLCER anglais**, pour l'année 2024-2025. Vous découvrirez ici toutes les informations essentielles pour bien débiter le 2^e semestre.

Pour mieux connaître le fonctionnement de l'Université Sorbonne Paris Nord, du département d'anglais et de la licence LLCER anglais, consultez le site du département d'anglais (<https://llshs.univ-paris13.fr/formations/licences/licence-llcer-parcours-anglais/>).

Vous pouvez également obtenir des informations auprès du **secrétariat du département d'anglais (bureau C209)**, bâtiment Lettres-Communication, sur le site de Villetaneuse – tél. 01 49 40 44 36) ou du responsable de 1^{ère} année : Mehdi.achouche@sorbonne-paris-nord.fr

L'inscription pédagogique

Même si vous avez déjà effectué votre inscription pédagogique au 1^{er} semestre, il faut refaire une inscription pédagogique au 2^e semestre : il ne reste plus que trois groupes ce semestre et ceux-ci sont réorganisés.

L'inscription pédagogique vous permettra de vous inscrire dans un des trois groupes de TD (bleu, jaune ou rouge) et un des sous-groupes de TP. Chaque groupe de TD est divisé en deux sous-groupes de TP : le groupe bleu (sous-groupes A et B), jaune (C et D) et rouge (E ou F). Ces sous-groupes sont destinés aux TP de labo/phonétique et Compréhension Orale (CO), qui ont lieu dans des salles plus petites.

Ce semestre il est inutile de vous réinscrire en BC (Bloc Complémentaire) et LV2 : les inscriptions ne changent pas et vous devez continuer à suivre les cours du même BC et de la même LV2. **Attention toutefois à vérifier les horaires**, ils peuvent changer par rapport au 1^{er} semestre (c'est le cas en BC MANG par exemple).

Tant que l'inscription pédagogique n'est pas validée, et que vous n'avez pas encore reçu confirmation de votre emploi du temps, **vous ne pourrez pas être acceptés en cours**.

L'inscription pédagogique en ligne sera ouverte du vendredi 10 janvier à 14h jusqu'au mercredi 15 janvier à 18h. Les inscriptions se sont dans la limite des places disponibles : s'il n'y a plus de place dans le groupe et sous-groupe de votre choix, vous serez obligé de vous inscrire ailleurs.

Comme au 1^{er} semestre, il faudra ensuite remettre une fiche pédagogique cartonnée au secrétariat pédagogique avant le **7 mars**.

Les cours commencent le lundi 20 janvier, y compris les cours de BC.

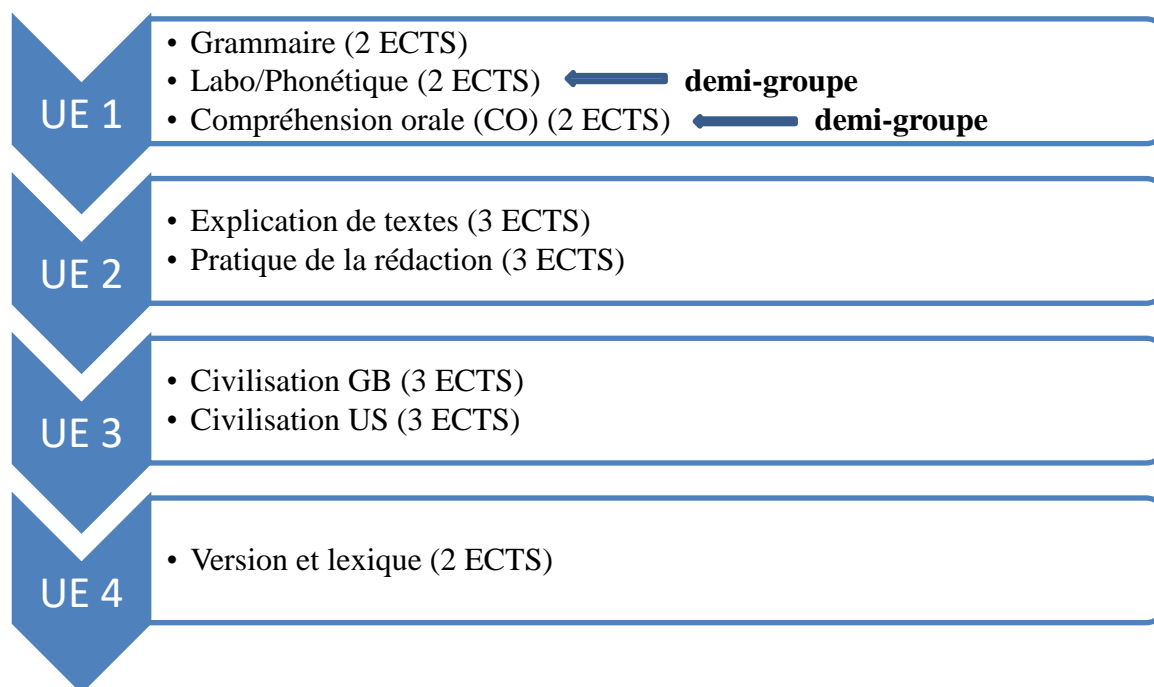
1- Les cours

Pour rappel, les cours se divisent en trois « BLOCS » de cours, qui seront répartis dans la semaine. Tous ces cours sont obligatoires.

a) Le BLOC FONDAMENTAL

Il s'agit d'un ensemble de cours qui sont directement liés à votre formation **en anglais**. Ils sont tous liés à la langue anglaise et à son fonctionnement, ou à divers aspects de la culture, de l'histoire ou de la littérature des pays anglophones. Tous les étudiants de première année doivent suivre tous les cours du bloc fondamental.

Bloc fondamental du 2^e semestre :



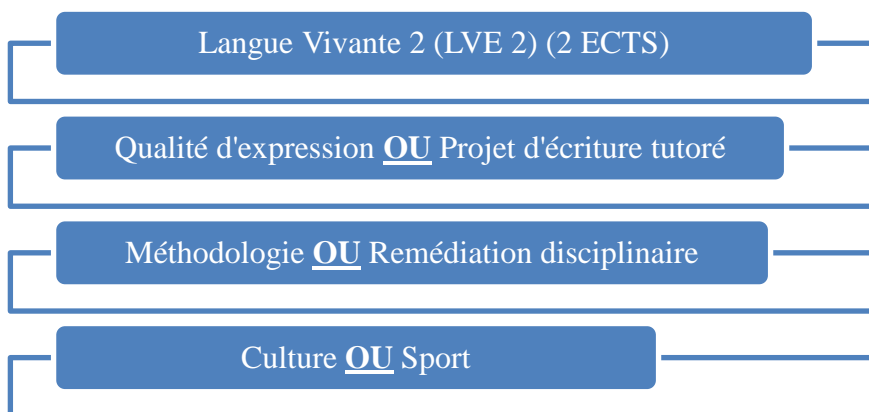
b) Le BLOC COMPLÉMENTAIRE

Il s'agit d'**un ensemble de 2 cours obligatoires par semestre**, qui ne sont pas nécessairement liés à l'anglais. Chaque département propose ses propres BC : MANG (Monde Anglophone) pour l'anglais, IBER pour l'espagnol, CALM pour Lettres Modernes, etc. Ils sont toujours placés le jeudi après-midi (ou début de soirée).

Rien à faire de ce côté ce semestre : vous devez continuer à suivre le même BC.

c) LE BLOC TRANSVERSAL

Il s'agit également d'un bloc obligatoire pour tous les étudiants de l'UFR. Il est composé des 4 cours suivants :



Le cours de **Langue vivante 2 (LV2)** est un cours qui a lieu une fois par semaine. Il s'agit d'un cours de langue, dans une autre langue que l'anglais. Ces cours existent à plusieurs niveaux différents. **Vous devez garder la même qu'au 1^{er} semestre, vous n'avez donc rien à faire, à part vérifier l'horaire du cours ce semestre.**

Le cours de **Qualité d'expression (QE)** est réservé à quelques étudiants rencontrant des difficultés en français, afin de les aider à améliorer leur rédaction française. La grande majorité de la promo sera donc inscrite automatiquement en **Projet d'écriture tutoré**. Il n'y a pas de cours correspondant ; l'enseignant responsable (M. Fournier) vous contactera à ce sujet au cours du semestre via Moodle.

Pour vous, le cours de **Méthodologie** est encore un cours d'anglais obligatoire. C'est pourquoi il figurera déjà sur l'emploi du temps de votre groupe : il n'y a pas de choix à faire pour votre préinscription pédagogique. La **remédiation disciplinaire** est destinée à un petit groupe d'étudiants sélectionnés préalablement.

L'UE **Culture ou Sport** consiste en un atelier de culture ou de sport, au choix. Le Service culturel d'USPN propose des ateliers d'arts plastiques, de chorale, de cinéma, de photo, de théâtre, de création musicale, etc. Le service Sports (le DAPS) propose des ateliers de danse, fitness, yoga, escalade, volley, handball, etc. C'est à vous de les contacter et de vous inscrire directement auprès d'eux, dans la limite des places disponibles. Attention de ne pas choisir un atelier placé en même qu'un de vos cours.

2- L'évaluation

Pour rappel, pour valider chaque semestre il faut que votre moyenne générale soit d'au moins 10/20 sur chaque semestre. Il faut donc **réussir chaque semestre séparément** (par exemple : si vous avez 11 de moyenne au premier semestre mais seulement 9 au second semestre, votre moyenne théorique de l'année sera de 10 ; mais vous n'aurez pas réussi votre année, car vous n'aurez pas réussi votre second semestre. Autrement dit, les deux semestres **ne se compensent pas**).

Ensuite, pour réussir son semestre, il faut **nécessairement avoir obtenu la moyenne au BLOC FONDAMENTAL**. Les notes des autres blocs (COMPLÉMENTAIRE et TRANSVERSAL) peuvent se compenser entre elles, mais **ne peuvent pas rattraper votre moyenne du BLOC FONDAMENTAL** si elle est inférieure à 10.

Des rattrapages pour les 1^{er} et 2^e semestre seront organisés en juin.

Si vous ne réussissez pas votre année, vous devrez la redoubler jusqu'à la réussir.

Il existe **deux modes d'évaluation** :

a. Le Contrôle Continu (ou CC)

C'est le mode d'évaluation habituel (par défaut), pour la plupart des étudiants. Si vous êtes en CC, vous **devez assister aux cours** et faire **tous les devoirs notés** demandés par vos enseignants. En cas d'absence à un cours, un **justificatif officiel** (certificat médical, convocation administrative, etc.) **doit être présenté** à votre enseignant dès votre retour. Si vous avez trop d'absences *sans justificatif*, vous serez éliminés du Contrôle Continu pour ce cours. Si vous ne justifiez pas de votre absence à un examen, vous serez noté ABI (Absence Injustifiée) pour l'ensemble du cours, même si vous avez obtenu d'autres notes sur ce même cours. Un seul ABI empêche automatiquement de valider son semestre.

b. Le Contrôle Terminal (ou CT)

Si – **et seulement si** :

- vous êtes salarié.e
- OU**
- vous avez une famille à charge
- OU**
- vous êtes sportif.ve de haut niveau

Vous avez alors la possibilité de vous inscrire en Contrôle Terminal au moins pour les cours du bloc fondamental. Dans ce cas, vous êtes dispensé d'assister aux cours, et vous passerez simplement des examens à la fin de chaque semestre **en même temps que le dernier examen du contrôle continu.**

Très important : pour être autorisé à s'inscrire en Contrôle Terminal (CT), un **justificatif officiel de votre situation doit être transmis au secrétariat** (bureau C209, voir ci-dessus) ainsi qu'au responsable d'année le plus tôt possible. En l'absence d'un tel justificatif, vous serez simplement considéré comme **absents**, et vous ne pourrez pas valider votre année.

c. Les examens de rattrapage

Si vous n'avez pas réussi un semestre, ou si vous avez été éliminés du Contrôle Continu dans certains cours à cause de trop d'absences, **pas de panique**. Que vous soyez en Contrôle Continu ou en Contrôle Terminal, vous aurez droit à une **seconde chance** pour la majorité des cours, afin de tenter de réussir votre année : les **examens de rattrapage**, qui auront lieu après la fin du second semestre. Vous recevrez plus d'informations à ce sujet en temps voulu.

Attention : pour les cours qui ne dépendent pas du département d'anglais (BLOC COMPLÉMENTAIRE et certains cours du BLOC TRANSVERSAL, comme LV2), la **seconde chance** peut prendre une autre forme. Renseignez-vous auprès de vos enseignants pendant l'année.